

LA PRÉVOYANCE DES MÉDECINS
Sécurité. Flexibilité. Performance.

**RAPPORT DE
GESTION 2025**





Sommaire

Le message du Président	P. 1
L'organigramme	P. 2
La Fondation en bref / chiffres clés	P. 3
2026 : un nouveau chapitre pour AROMED	P. 4
L'analyse d'un membre de la commission de placement	P. 6
L'évolution de la fortune en CHF (millions)	P. 8
La répartition des assurés (actifs et rentiers) en nombre	P. 8
Les intérêts crédités	P. 9
L'évolution du degré de couverture	P. 9
Les placements avec l'allocation d'actifs	P. 10
La performance	P. 10
Un mot d'un membre du Conseil de fondation	P. 11
Bilan	P. 12
Le compte d'exploitation	P. 13



Chers affiliés, chers collègues, chers amis,

Voici venu le temps de la lecture que vous attendez chaque année : le billet du président.

Nous revenons aujourd'hui sur l'année 2025. Tout d'abord, j'espère que cette année s'est bien déroulée pour vous, tant sur le plan personnel que professionnel.

Pour notre caisse, l'année a été positive. Nous avons réalisé un rendement net de 4,88%, ce qui nous a permis de servir un intérêt de 3%. Nous poursuivons par ailleurs la constitution d'une réserve de fluctuation de valeur suffisante afin de protéger les avoirs de la caisse en cas de baisse

importante des marchés. Vous trouverez plus loin un récapitulatif de l'évolution des marchés en 2025.

Que s'est-il passé d'important durant cette année ?

Au 1^{er} janvier, les rentes AVS ont été ajustées de 2,9 % en raison de l'évolution des prix et des salaires. La rente minimale est ainsi passée à 1'260 CHF par mois et la rente maximale à 2'520 CHF. En raison de cette adaptation, le seuil d'entrée LPP est passé à 22'680 CHF et la déduction de coordination à 26'460 CHF. Le Conseil fédéral a maintenu le taux d'intérêt minimal à 1,25 % pour le régime obligatoire de la LPP.

L'année 2025 a également marqué une étape importante dans la mise en œuvre de la réforme AVS 21, avec l'augmentation progressive de l'âge de la retraite pour les femmes. Pour la génération née en 1961, l'âge de référence a été relevé de trois mois, atteignant ainsi 64 ans et 3 mois, dans la perspective d'une harmonisation à 65 ans.

Une innovation importante dans le domaine du 3^e pilier permet désormais de combler rétroactivement certaines lacunes de cotisation à partir de l'année suivante, offrant ainsi une plus grande souplesse de planification financière. Il s'agit d'un pas dans la bonne direction. Toutefois, seules les lacunes apparues depuis le 1^{er} janvier 2025 peuvent être comblées. Les rachats sont possibles rétroactivement pendant dix ans au maximum. Concrètement, les premiers rachats pourront être effectués durant l'année fiscale 2026 afin de combler les cotisations manquantes de 2025. La réforme n'est donc pas rétroactive pour les années 2015 à 2024.

L'année 2025 a également été marquée par l'élaboration d'une solution de prévoyance innovante : AROMED Free. Cette option offre aux indépendants ainsi qu'aux SA la possibilité de constituer leur propre œuvre de prévoyance parallèlement à la caisse commune. Les travaux sont bien avancés et nous devrions être en mesure de proposer ce produit dès le second semestre 2026. Vous pourrez ainsi bénéficier de votre propre stratégie de placement ainsi que de nombreux avantages fiscaux.

Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet : www.aromed.ch/aromed-free/

N'hésitez pas à contacter votre courtier pour tout renseignement complémentaire.

Dois-je parler des guerres dans le monde ou encore des taxes de Donald Trump ? J'avoue ne pas en avoir très envie. Parlons plutôt de l'abolition de la valeur locative : 57,7 % de oui, un Röstigraben avec un léger goût de brûlé. Faites-vous partie des gagnants ou des perdants ? Quel sera l'impact sur votre parc immobilier ou sur votre cabinet ? Devez-vous entreprendre des travaux avant l'échéance ? Vous êtes-vous simplement renseignés ?

AROMED peut vous aider à définir la meilleure stratégie d'optimisation de votre patrimoine : fiscalité, retraite, succession, séparation. AROMED est à vos côtés pour vous accompagner tout au long des événements de la vie et défendre vos intérêts.

En vous remerciant sincèrement de votre confiance, je vous adresse, chers amis et chers membres, mes plus chaleureuses salutations.

Dr Christian Grangier
Radiologue



La Fondation de prévoyance en faveur de AROMED a été créée en 2001 par l'Association Romande de Médecins. Son but est d'apporter une solution de prévoyance innovante et indépendante pour les médecins, dentistes ou vétérinaires qu'ils soient salariés ou indépendants. Conformément aux dispositions légales, le médecin indépendant a le choix de s'affilier seul à la fondation de prévoyance de son association professionnelle ou de s'affilier avec son personnel. Le Conseil de Fondation, organe suprême, est composé de médecins qui défendent les intérêts de leurs confrères.

CONSEIL DE FONDATION

COMITÉ DE PLACEMENT

D^r Christian Grangier
Président du Conseil
de Fondation

M. Éric Marcozzi
Membre du Conseil
de Fondation

M. Jean Benetti
Docteur en finance

M. Yves Ducommun
Gérant de la Fondation

D^r Christian Grangier
Radiologue FMH (Président)

D^r Alain Guidon
Cardiologue, interniste et
intensiviste

D^r Samir Lahzami
Pneumologue et Interniste

Maître Alain Gros
Avocat (Secrétaire)

M^{me} Gladys Laffely Maillard
Juriste (experte en fiscalité et
prévoyance)

M. Éric Marcozzi
MSc Économiques HEC

COORDINATION / DIRECTION

Argos Pension SA
M. Yves Ducommun, Directeur
Gérant de la Fondation

**AROMED
MEDICAL SERVICES**
Développement
commercial / Marketing

**Autorité de surveillance
Vaud**

Expert
Pittet Associés SA
Vincent Duc

**Fonds de garantie
Berne**

Organe de contrôle
Fidinter SA

**Administrations
fiscales - OFAS**

Médecin Conseil
D^r Samir Lahzami

Assureur / Réassureur
RP et Mobilière

**Gérant administratif
& comptable**
ARGOS Pension SA

Conseil
MBS Capital

Gestion
Gonet SA

Gérant de fortune
UBS SA

DPO Expert nLPD
OBERSON ABELS SA

1'584

assurés

CHF 980

millions d'actifs au total

4,88%

performance des
placements en 2025

111,8%

degré de couverture

2,60%

rémunération moyenne
sur 10 ans





Ifraz Balcin
Responsable gestion

Yves Ducommun
Gérant de la Fondation

2026 : un nouveau chapitre pour AROMED

L'année 2026 marque une étape particulièrement importante dans l'histoire de la Fondation AROMED. Plusieurs événements majeurs se rejoignent pour faire de cet exercice une année hors du commun : la célébration des 25 ans de la Fondation, une transition à la gérance, le franchissement attendu de la barre symbolique du milliard de francs d'actifs sous gestion ainsi que le lancement d'AROMED Free.

Une transition dans la continuité

Après de nombreuses années d'engagement au service de la Fondation, Yves Ducommun a choisi de faire valoir ses droits à la retraite. Sous son impulsion, AROMED a connu une croissance remarquable, consolidant sa position parmi les acteurs de référence du 2^{ème} pilier pour les professionnels de la santé. Son expertise, sa vision à long terme et son implication ont largement contribué au développement de la Fondation et à la confiance accordée par les affiliés et les partenaires.

Cette transition s'inscrit dans une volonté claire de continuité. Présent au sein d'AROMED depuis plus de huit ans en qualité de responsable de gestion administrative, Ifraz Balcin connaît parfaitement la Fondation, son fonctionnement et les attentes de ses assurés. Titulaire des brevets fédéraux d'assurances sociales et de spécialiste en prévoyance professionnelle, il a également obtenu cette année le diplôme fédéral de gérant de caisse de pension, venant ainsi compléter un parcours de formation solide et directement orienté vers les défis de la prévoyance professionnelle.

Cette nomination illustre la volonté du Conseil de fondation de s'appuyer sur les compétences développées en interne tout en préparant l'avenir. À la fois jeune, dynamique et proche des réalités du terrain, Ifraz Balcin entend poursuivre le développement d'AROMED dans le respect des valeurs qui ont fait son succès, tout en accompagnant les évolutions nécessaires de son environnement.

Si une page se tourne, l'histoire se poursuit avec sérénité. Yves Ducommun ne quitte d'ailleurs pas totalement la Fondation puisqu'il poursuivra son engagement au sein du Conseil de fondation, permettant ainsi de préserver un lien précieux avec l'expérience acquise au cours de ces dernières années.



La barre symbolique du milliard

L'année 2026 sera également marquée par le franchissement probable du milliard de francs d'actifs sous gestion. Cette étape hautement symbolique témoigne de la confiance accordée à AROMED par ses affiliés, ses partenaires et l'ensemble des professionnels qui ont choisi la Fondation pour la gestion de leur prévoyance.

Avec ce cap historique, AROMED entre désormais dans le cercle restreint des grandes fondations collectives du paysage suisse du 2^{ème} pilier. Au-delà du chiffre, cette évolution reflète la solidité de son modèle, la qualité de sa gouvernance et la pertinence de son positionnement au service des professions de la santé.

AROMED Free

Dans cette même dynamique, le lancement d'AROMED Free constitue une évolution majeure de notre offre. Cette nouvelle solution permettra aux assurés qui le souhaitent de piloter davantage leur 2^{ème} pilier en fonction de leurs objectifs et de leur profil d'investissement, tout en bénéficiant du cadre sécurisant et de l'expertise d'AROMED.

Cette innovation illustre la volonté de la Fondation d'anticiper les attentes de demain en proposant des solutions modernes, flexibles et adaptées à l'évolution des besoins de ses assurés.

25 ans, c'est un anniversaire qui se fête

Créée en 2001, la Fondation AROMED célèbre cette année son 25^{ème} anniversaire. Un quart de siècle durant lequel elle n'a cessé de se développer, d'innover et d'accompagner les professionnels de la santé dans la constitution de leur prévoyance.

Pour marquer cet événement, la Fondation aura le plaisir d'accueillir ses assurés lors de deux soirées anniversaires organisées dans des lieux emblématiques de Suisse romande : au Rooftop 42 à Genève ainsi qu'à l'Hôtel Savoy à Lausanne. Ces rencontres seront l'occasion de remercier celles et ceux qui contribuent, jour après jour, au succès d'AROMED et de partager ensemble cette étape importante de son histoire.

Portée par son histoire, une nouvelle génération de dirigeants et la confiance de ses affiliés et partenaires, AROMED aborde l'avenir avec optimisme et détermination. L'ensemble des indicateurs démontre qu'elle évolue dans la bonne direction et dispose de tous les atouts nécessaires pour poursuivre son développement au cours des prochaines années.

Yves Ducommun
Gérant de la Fondation

Ifraz Balcin
Responsable gestion





L'analyse d'un membre de la commission de placement

6.



L'année 2025 a marqué la troisième année consécutive de forte progression des marchés actions mondiaux.

Malgré un contexte économique et géopolitique complexe, les performances boursières ont globalement dépassé les attentes. Les actions européennes hors Suisse ont réalisé la meilleure performance (+19,3%), suivies des actions suisses (+17,8%) et des marchés émergents (+17,5%).

Les actions américaines n'ont progressé que de +3,6% en francs suisses, principalement en raison de la forte dépréciation du dollar américain (-12,6% face au CHF). Sur le plan macroéconomique, **l'inflation a poursuivi son ralentissement dans les économies développées**, bien que les trajectoires aient différé selon les régions. Les banques centrales ont adopté des politiques monétaires divergentes : la Réserve fédérale américaine a abaissé ses taux de 75 points de base, la BCE de 100 points de base, tandis que la Banque du Japon a poursuivi son resserrement monétaire. En Suisse, la BNS a ramené son taux directeur à 0%.

La croissance économique mondiale est restée positive mais contrastée. Les États-Unis ont ralenti tout en conservant une croissance solide, l'Europe a connu une légère amélioration, tandis que les marchés émergents ont maintenu une croissance stable. Le retour des droits de douane comme outil de politique économique a constitué un thème majeur de l'année, influençant l'inflation, les marges des entreprises et les chaînes d'approvisionnement mondiales.

Les marchés obligataires ont présenté des résultats plus mitigés. Les obligations d'État américaines ont bénéficié de la baisse des taux et affiché une performance légèrement positive, contrairement à la plupart des obligations souveraines européennes. Les obligations d'entreprises, tant Investment Grade que High Yield, ont mieux résisté grâce à des rendements plus élevés et à la compression des spreads de crédit. Toutefois, les primes de risque demeurent historiquement faibles, limitant la protection en cas de détérioration économique.

Les actifs alternatifs ont continué d'offrir des résultats favorables. Les fonds immobiliers cotés suisses ont progressé de +10,6%, soutenus par les faibles taux d'intérêt. Cependant, leur valorisation élevée (agio de 37%) pourrait réduire leur potentiel futur. Les obligations catastrophe (« cat bonds ») ont généré une performance de +6,7%, malgré plusieurs événements climatiques majeurs.

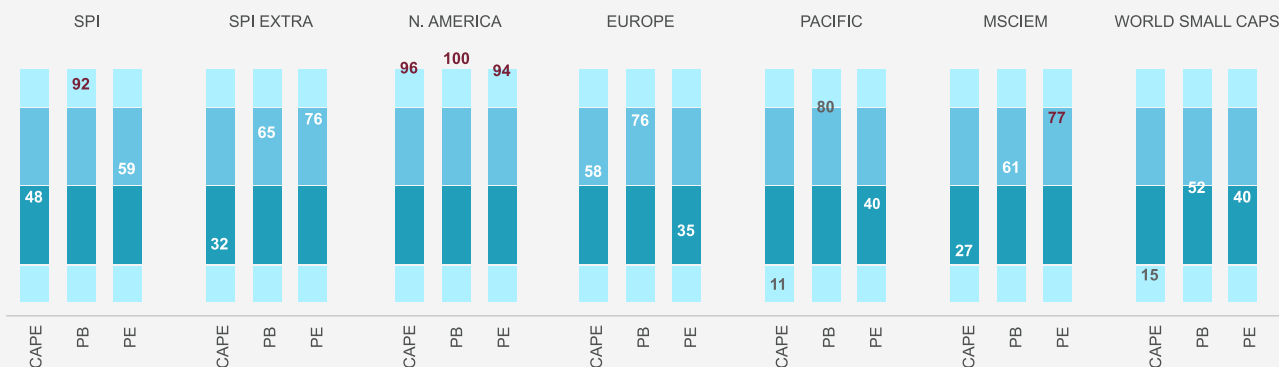
Pour les investisseurs, **le principal sujet de préoccupation demeure la valorisation élevée du marché américain.** Les indicateurs de valorisation figurent parmi les plus élevés observés depuis vingt ans et la concentration des indices sur quelques grandes entreprises atteint des records. Si ces niveaux ne permettent pas de prévoir les mouvements à court terme, ils suggèrent des rendements potentiellement plus modestes à long terme. À l'inverse, les marchés hors États-Unis présentent des valorisations plus proches de leurs moyennes historiques.



L'analyse d'un membre de la commission de placement (suite)

7.

Valorisation actuelle des marchés actions par rapport aux percentiles 20 ans



Sources : Refinitiv & Analyses MBS

Enfin, deux thèmes structurels se sont imposés en 2025 : **les investissements massifs liés à l'intelligence artificielle** (centres de données, énergie et semi-conducteurs) et **les interrogations croissantes autour du crédit privé**, dont certains incidents ont mis en lumière les enjeux de transparence et de gouvernance. Dans ce contexte, la diversification reste essentielle face aux risques de valorisation, de concentration et aux incertitudes géopolitiques persistantes.

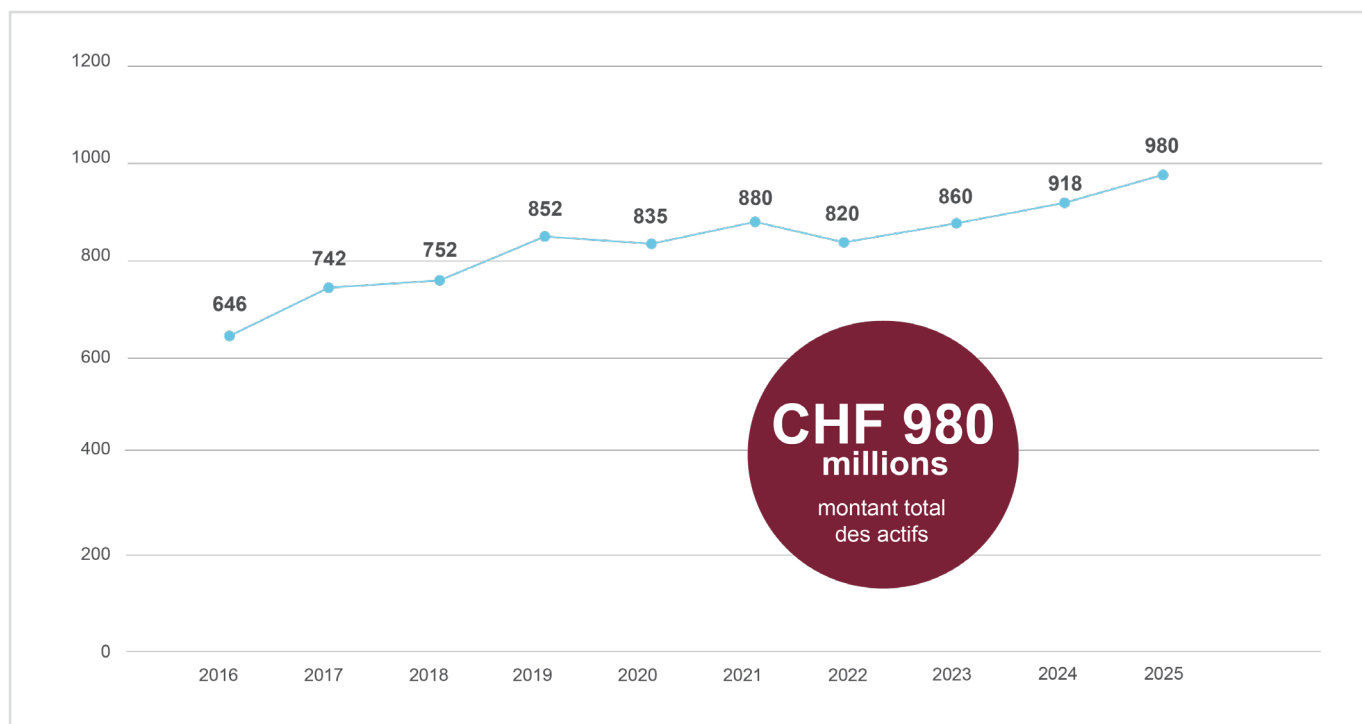
Aymeric Converset
Membre du Comité de Placement



L'évolution de la fortune en CHF (millions)

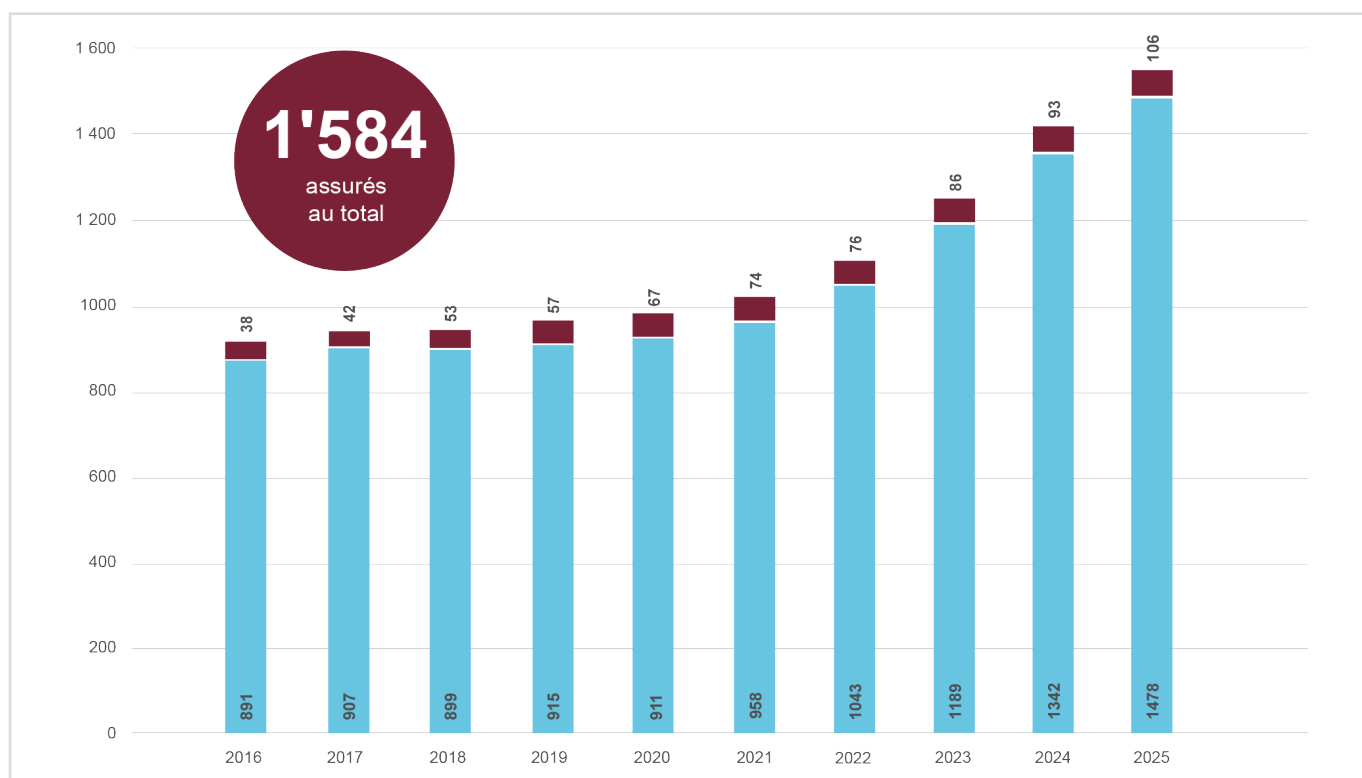
8.

La fortune à disposition pour les placements se monte à CHF 914 millions. En tenant compte des autres actifs provenant des contrats d'assurance et du compte de régularisation, le total de l'actif se monte à 980 millions.



La répartition des assurés (actifs et rentiers) en nombre

Le nombre d'assurés est en progression avec 1'584 assurés au total (soit 1'478 actifs et 106 rentiers) au 31.12.2025. L'ensemble des bénéficiaires de rentes est réassuré auprès de la Mobilière pour le risque d'invalidité et décès et auprès des Retraites Populaires pour les rentes de vieillesse.

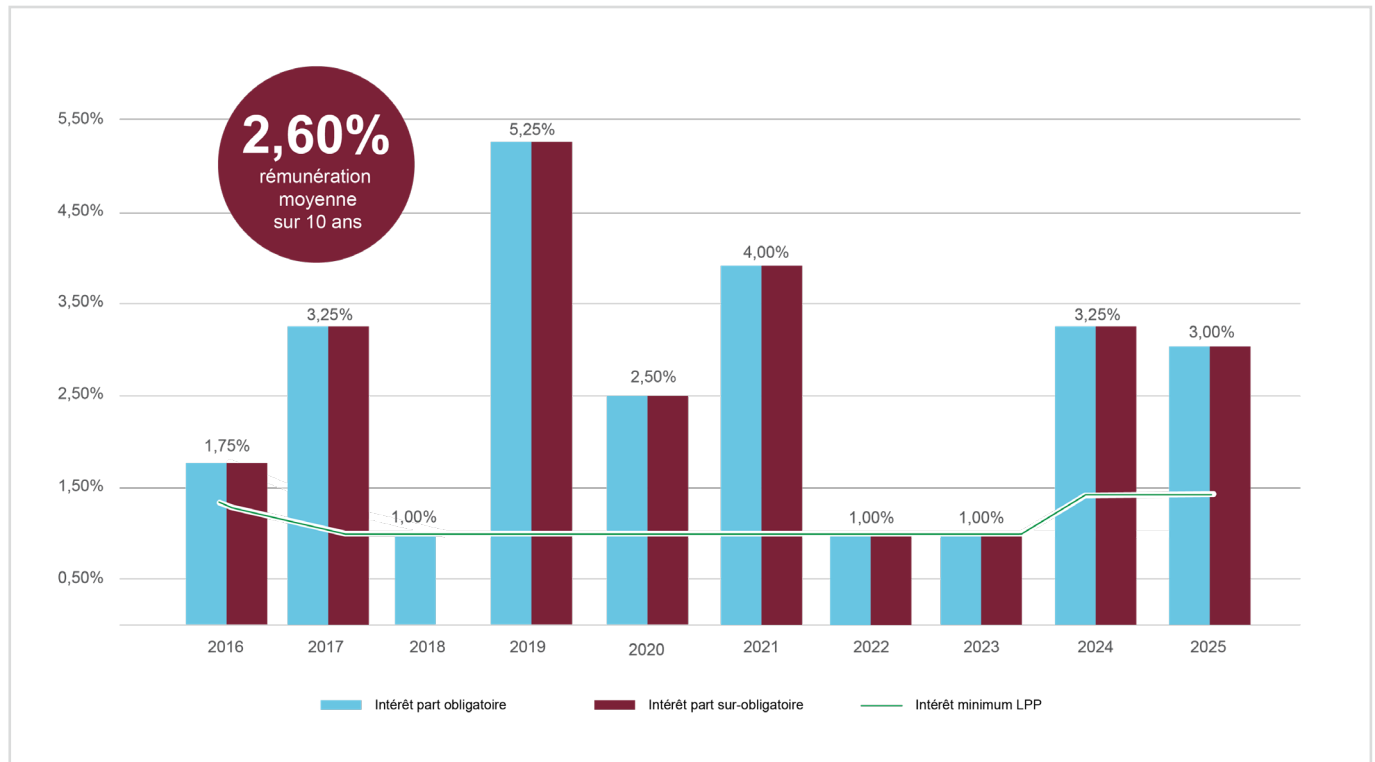




Les intérêts crédités

9.

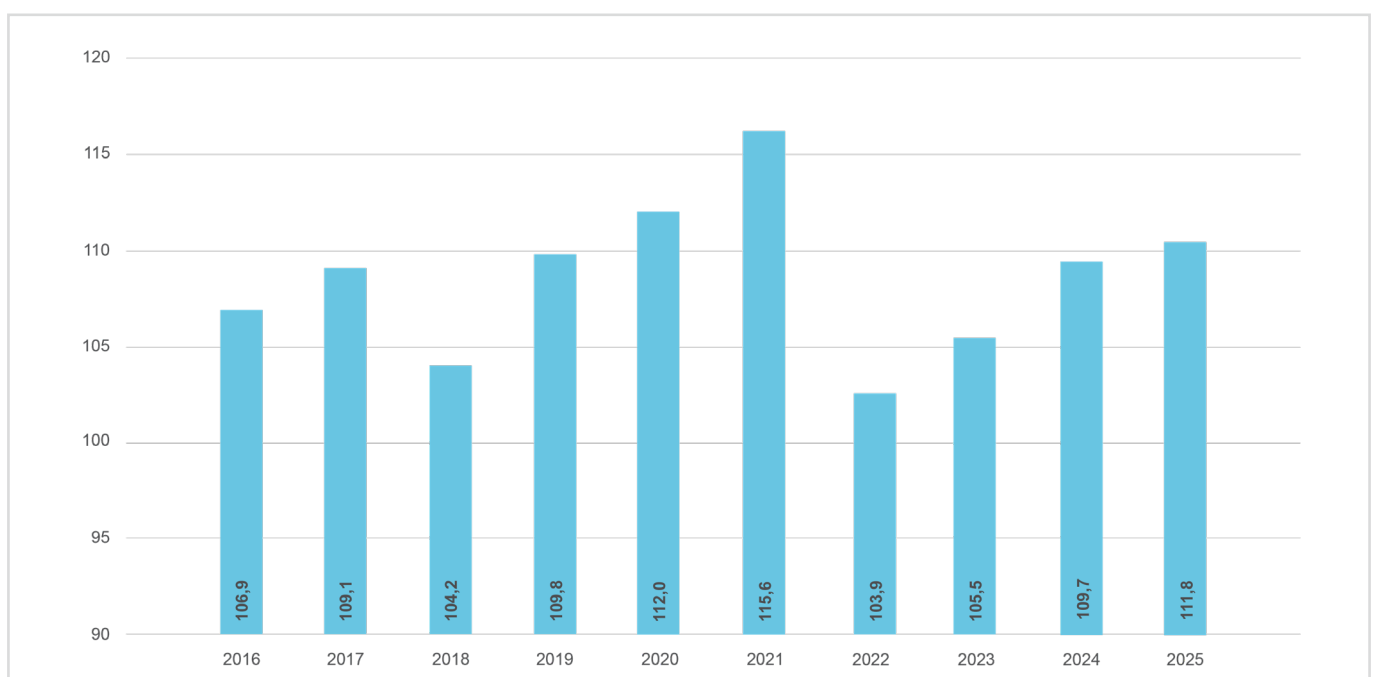
L'intérêt définitif pour l'année 2025 a été fixé à 3.0% (3.25% en 2024).



L'évolution du degré de couverture

Selon l'Article 44 OPP2 : le degré de couverture correspond à la réserve que détient la Fondation en lien avec le taux technique fixé par le Conseil de Fondation en accord avec l'expert en prévoyance professionnelle.

Valeur cible selon allocation stratégique : 115%

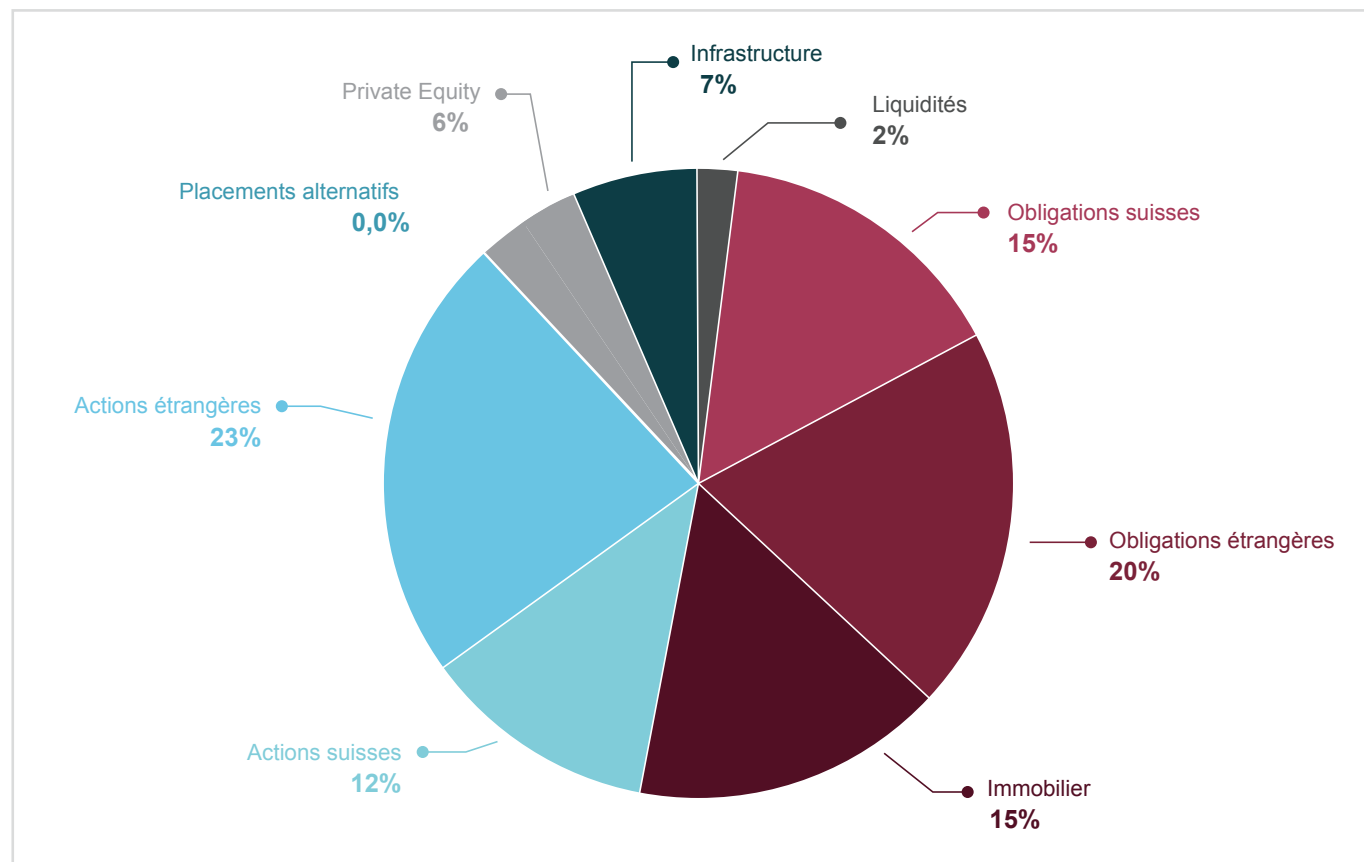




Les placements avec l'allocation d'actifs

10.

Les placements en infrastructure et en Private Equity vont augmenter chaque année de 1% pour atteindre à terme 7% du portefeuille chacun. Les placements en Hedge Funds ont été supprimés.

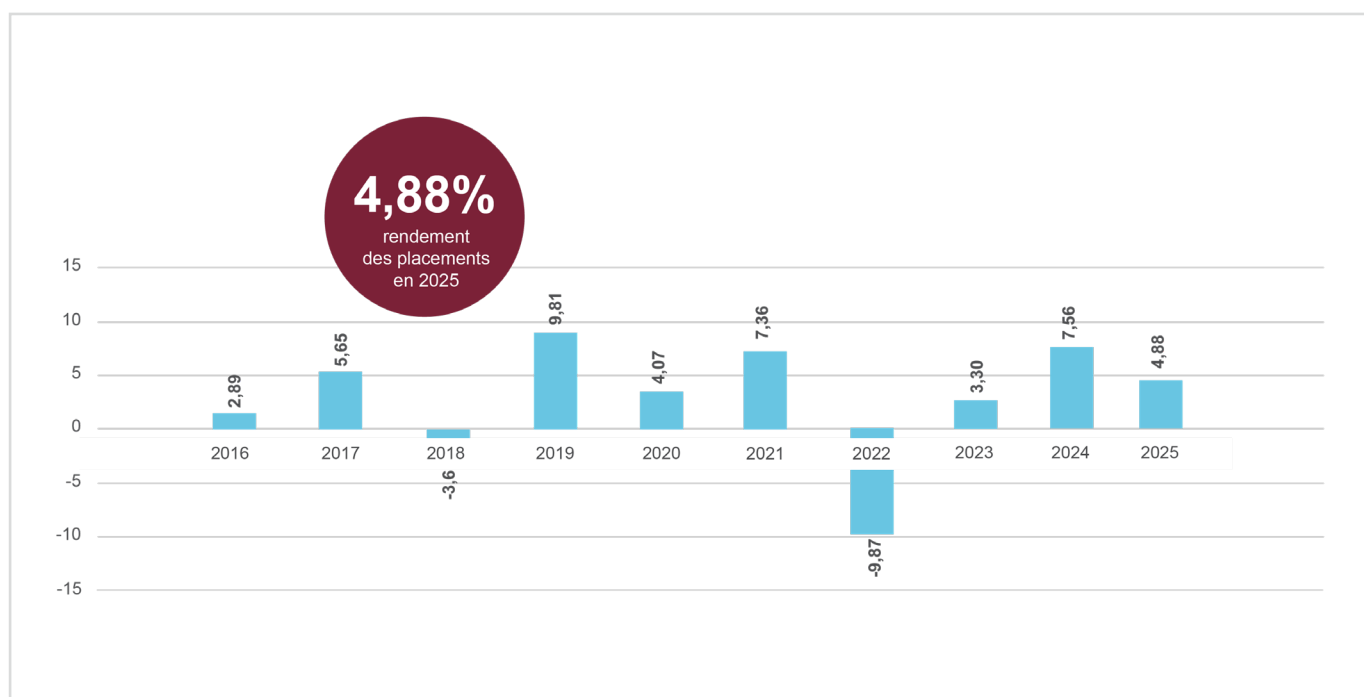


1^{er} janvier 2026



La performance

Le rendement des placements nets en 2025 s'est établi à 4,88%.





Introduction du nouvel instrument de prévoyance AROMED Free

Cette année a marqué une étape importante pour la Fondation avec le lancement d'AROMED Free, un nouvel instrument de prévoyance intégré à notre Fondation, permettant de piloter sa prévoyance professionnelle de manière plus personnalisée. Ce projet reflète notre engagement continu à proposer à nos assurés des solutions concrètes, flexibles et fiscalement avantageuses, pensées pour répondre aux réalités de l'exercice médical et des professions libérales.

De quoi s'agit-il ?

AROMED Free est une œuvre de prévoyance séparée de la couverture de base, dédiée à la part subobligatoire des salaires. La couverture de base reste assurée au sein de l'œuvre commune AROMED ou auprès d'une fondation tierce. Les médecins indépendants avec leur personnel, ainsi que les cabinets organisés en SA ou en Sàrl, peuvent s'affilier à AROMED Free afin de piloter leur stratégie de placement et de capter l'entier de la performance réalisée.

Des avantages fiscaux et financiers concrets

C'est sans doute l'aspect le plus porteur de ce nouvel instrument. Les contributions dans la réserve de fluctuation de valeur (RFV) sont fiscalement déductibles, aussi bien pour les indépendants que pour les sociétés de capitaux, qui peuvent les déduire de leur bénéfice net imposable. La RFV est calculée sur la base de la stratégie la plus dynamique, soit 70 % en actions, et s'applique à l'ensemble des stratégies disponibles. Une fois le seuil atteint, l'excédent est intégralement redistribué aux assurés.

La gestion patrimoniale de toutes les caisses est regroupée auprès d'un seul établissement financier de premier ordre, en qualité de dépositaire, ce qui permet de négocier des conditions tarifaires avantageuses au bénéfice de l'ensemble des affiliés.

Par ailleurs, les assurés ont la possibilité de financer un prêt hypothécaire sur leur bien immobilier en mobilisant jusqu'à 50 % de la fortune de l'œuvre, via le fonds collectif IST2 WHS (Wohnbauhypotheken Schweiz), qui investit dans des créances hypothécaires de premier rang en Suisse.

Une gouvernance solide et transparente

Chaque caisse affiliée dispose de sa propre comptabilité et de son propre taux de couverture indépendant, tout en profitant de la mutualisation des coûts au niveau de la Fondation. Le Conseil de fondation assume l'entière responsabilité de l'institution, tandis que la gestion technique et administrative est confiée à Argos Pension SA.

Nous sommes convaincus qu'AROMED Free représente une véritable opportunité pour nos membres et leurs structures. Nous restons bien entendu disponibles pour répondre à toute question et vous accompagner dans l'évaluation de cette solution au regard de votre situation personnelle.

Eric Marcozzi

MSc Economiques – HEC | Membre du Conseil de la Fondation

Bilan au 31 décembre 2025		2025	2024
ACTIF	Annexe	CHF	CHF
Placements	VI		
Liquidités	VI.5	44 969 758.67	31 758 274.17
Obligations (y.c. fonds de placement)	VI.5	308 836 073.64	290 139 879.48
Actions (y.c. fonds de placement)	VI.5	321 294 122.14	294 543 189.15
Immobilier (y.c. fonds de placement)	VI.5	128 320 552.72	127 431 243.27
Placements alternatifs	VI.5	44 434 216.95	45 938 391.12
Infrastructures	VI.5	66 298 384.62	62 178 447.31
		914 153 108.74	851 989 424.50
Compte de régularisation actif	VII.1	5 471 131.86	5 573 898.51
Actifs provenant de contrats d'assurance	V2	59 912 435.20	60 623 097.70
Total de l'actif		979 536 675.80	918 186 420.71
PASSIF			
Dettes			
Prestations de libre passage & capital		44 969 201.40	17 850 954.50
Autres dettes		215 667.75	6 462.10
		45 184 869.15	17 857 416.60
Compte de régularisation passif	VII.2	2 930 480.63	2 188 150.33
Réserves de contribution passif	V9	0.00	0.00
Provisions non techniques		0.00	0.00
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	V		
Capital de prévoyance des assurés cotisants	V.3	764 230 427.90	746 987 430.10
Complément pour norme minimale	V.3	18 505.40	9 851.15
Capital de prévoyance des invalides	V.5	6 925 251.35	6 090 078.70
Capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes	V.5	1 810 002.00	1 869 527.00
Passif résultant de contrats d'assurance	V2	59 912 435.20	63 543 097.70
Provisions techniques	V.6	181 000.00	186 953.00
		833 077 621.85	818 686 937.65
Réserve de fluctuation de valeur	VI.3	98 343 704.17	79 453 916.13
Capital de la Fondation / Fonds libres			
Situation en début de période		0.00	0.00
Excédent de produits / charges (-)		0.00	0.00
Situation en fin de période		0.00	0.00
Total du passif		979 536 675.80	918 186 420.71

Compte d'exploitation de l'exercice		2025	2024
	Annexe	CHF	CHF
Cotisations, apports ordinaires et autres			
Cotisations des salariés		5 339 092.95	4 387 119.10
Cotisations des employeurs		39 224 331.15	37 248 575.30
Rachats		24 569 639.25	27 938 777.70
		69 133 063.35	69 574 472.10
Prestations d'entrée des actifs			
Apports de libre passage		17 458 536.81	31 909 100.64
Remboursements apports libre passage suite divorce		0.00	108 212.10
Remboursements accessions à la propriété		455 275.25	691 971.30
Remboursements de versements anticipés de divorces		874 482.85	1 075 758.60
		18 788 294.91	33 785 042.64
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée		87 921 358.26	103 359 514.74
Prestations réglementaires			
Rentes de retraite		- 2 640 566.60	- 2 571 076.50
Rentes de conjoint		- 429 886.40	- 434 654.30
Rentes d'invalidité		- 493 182.30	- 911 124.50
Rentes d'enfant		- 236 732.50	- 329 955.95
Rentes de Retraite C		- 96 942.80	- 76 097.80
Prestations en capital à la retraite - actifs		- 58 902 313.15	- 60 277 984.75
Retrait partiel & Part excédentaire		- 6 264 547.35	- 10 385 461.05
Prestations en capital au décès - actifs		- 2 398 889.30	- 2 393 347.50
Prestations en capital au décès - invalides		0.00	- 366 747.40
Prestations en capital à l'invalidité		- 160 882.15	- 3 869 293.00
Utilisation part aux bénéfices d'assurance		- 512 957.85	- 468 131.60
		- 72 136 900.40	- 82 083 874.35
Prestations de sortie des actifs			
Prestations de libre passage en cas de sortie		- 16 080 403.95	- 14 531 223.00
Sorties internes		- 48 642.10	0.00
Versements divorce		- 2 773 758.00	- 9 308.30
Versements anticipés accession à la propriété		- 1 571 668.60	- 1 755 343.65
		- 20 474 472.65	- 16 295 874.95
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés		- 92 611 373.05	- 98 379 749.30
(+) Dissolution / Constitution (-) de capitaux de prévoyance, provisions techniques, réserves de contributions			
(+) Dissolution / Constitution (-) de capitaux de prévoyance assurés cotisants	V3	4 252 446.80	- 5 226 036.90
(+) Dissolution / Constitution (-) de capitaux de prévoyance des invalides	V5	- 566 924.20	- 926 467.55
(+) Dissolution / Constitution (-) de capitaux des bénéficiaires de rentes des retraites		59 525.00	- 438 958.40
(+) Dissolution / Constitution (-) de provisions techniques	V6	5 953.00	- 44 792.00
Rémunération du capital épargne	V3	- 21 504 098.85	- 21 866 248.75
Rémunération du capital Invalide		- 268 248.45	- 193 080.95
		- 18 021 346.70	- 28 695 584.55
Produits de prestations d'assurance			
Prestations d'assurance rentes		3 838 315.50	4 214 535.55
Prestations d'assurance libérations		410 492.20	472 327.20
Prestation en capital reçu (décès)		2 504 170.00	885 828.20
Diss./Const. D'actifs rés. Contrats d'as.		1 622 353.00	0.00
Parts aux bénéfices des assurances		393 124.95	468 131.60
		8 768 455.65	6 040 822.55



Compte d'exploitation de l'exercice		2025	2024
	Annexe	CHF	CHF
Charges d'assurance			
Primes d'assurance risque		-2 232 191.90	-1 951 373.90
Primes d'assurance frais		-325 944.70	-284 939.60
Cotisations au Fonds de garantie		-117 479.00	-105 219.00
Prestation en capital versé (décès)		-2 504 170.00	-885 828.20
		-5 179 785.60	-3 227 360.70
Résultat net de l'activité d'assurance		-19 122 691.44	-20 902 357.26
Résultat net des placements	VI.9		
Liquidités		-61 552.38	247 082.52
Obligations (y.c. fonds de placement)		5 244 832.38	8 004 058.46
Actions (y.c. fonds de placement)		34 062 029.06	46 970 644.90
Immobilier (y.c. fonds de placement)		3 508 061.45	-1 994 598.40
Placements Hedge Funds		165 454.11	3 261 712.26
Placements Private Equities		2 396 014.56	2 816 426.18
Placements Infrastructures		4 778 168.22	9 896 197.28
Frais d'administration des placements		-6 984 928.50	-7 016 908.25
Intérêts en cas de sortie		-74 134.70	-44 819.45
		43 033 944.20	62 139 795.50
Dissolution / Constitution de provisions non techniques		0.00	0.00
Autres produits			
Produits divers		3 762.93	5 474.22
		3 762.93	5 474.22
Autres frais			
Frais divers		-0.06	-0.04
Frais contentieux & juridiques		-15 175.86	-707.83
Développement Aromed Free		-101 166.30	-25 139.65
		-116 342.22	-25 847.52
Frais d'administration	VII.5		
Frais administration générale et gestion		-189 909.75	-133 391.00
Frais TAC & Direction		-1 081 528.42	-985 660.13
Frais Commerciaux		-1 589 610.50	-1 639 877.00
Honoraires de l'organe de révision et de l'expert en prévoyance		-50 288.15	-34 159.60
Commissions courtage		-1 204 973.10	-1 310 102.05
Commissions acquisition		-396 000.00	-510 000.00
Emoluments Autorité de Surveillance		-10 690.00	-14 095.95
Frais de marketing et de publicité		-385 885.51	-369 246.00
		-4 908 885.43	-4 996 531.73
Excédent de produits avant constitution de la réserve de fluctuation de valeurs		18 889 788.04	36 220 533.21
Constitution / Libération de la réserve de fluctuation de valeurs	VI.3	-18 889 788.04	-36 220 533.21
Excédent des produits / Excédent des charges		0.00	0.00



Fondation AROMED

Route des Avouillons 30, 1196 Gland

info@aromed.ch

+4122 365 66 67

www.aromed.ch

